

Dictée n° 30

Dictée 6 · L'infâme torture

Fiche de rappels : les trois règles d'orthographe de la dictée

1. * Les consonnes doubles et lettres muettes

Beaucoup de mots doublent leur consonne, souvent après un préfixe comme ad-, ac-, ap-, at-, com- (appeler, accompagner, attraper, commencer) ou dans certaines terminaisons (-otte, -erre, -onne). D'autres mots se terminent par une lettre muette qu'on n'entend pas (champ, toit, banc). Attention aux pièges : « adresse », « galoper » ou « coureur » n'ont qu'une consonne.

ASTUCE

Pour trouver une lettre muette, cherche un mot de la même famille : champ □ champêtre, toit □ toiture, banc □ banquette, retard □ retarder. Pour les consonnes doubles, vérifie dans le dictionnaire en cas de doute.

EXEMPLES

- Il faut **app**eler le médecin.
- Le paysan travaille dans son **cham**p.

2. * quel(s), quelle(s) ou qu'elle(s) ?

« Quel » est un déterminant ou un pronom interrogatif ou exclamatif : il s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il accompagne (quel, quelle, quels, quelles). « Qu'elle » s'écrit en deux mots : c'est « que » suivi du pronom « elle » ; il est suivi d'un verbe dont « elle » est le sujet. Il prend un -s (« qu'elles ») quand « elles » est au pluriel.

ASTUCE

Remplace par « qu'il » : si la phrase garde un sens, écris « qu'elle(s) ». Sinon, écris « quel » et accorde-le avec le nom (ex. « quelle heure » : heure est féminin singulier).

EXEMPLES

- Je me demande **quelle** heure il est.
- La robe **qu'elle** porte est magnifique.

DANS LA DICTÉE

« **Quelle** pratique infâme ! »

3. * ce ou se ?

« Ce » est un démonstratif : il se place devant un nom (ce livre) ou il remplace « cela » (ce que tu dis, c'est vrai, est-ce...). « Se » est un pronom personnel réfléchi : il se place devant un verbe et désigne la même personne que le sujet (il se lave). Tu le retrouves dans tous les verbes pronominaux à la 3e personne : se lever, se promener, se souvenir.

ASTUCE

Mets la phrase à la 1re personne : si « se » devient « me » (il se lave □ je me lave), écris « se ». Sinon, vérifie que tu peux dire « cela » ou « ce...-là » : écris « ce ».

EXEMPLES

- **Ce** matin, le chat **se** cache sous la couette.
- Elle **se** demande **ce** qu'elle va faire demain.

DANS LA DICTÉE

« La torture ne résout rien, **ce** qui se comprend aisément. »